

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

INFORMATIONS GÉNÉRALES – IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE	
PROPRIÉTAIRE Nom : _____ Adresse : _____ Ville : _____ Code postal : _____ Téléphone : _____ Courriel : _____	REQUÉRANT <i>(si autre que propriétaire)</i> Nom : _____ Adresse : _____ Ville : _____ Code postal : _____ Téléphone : _____ Courriel : _____ <input type="checkbox"/> Procuration du propriétaire <i>(obligatoire)</i>

INFORMATION SUR LA DEMANDE
NATURE DE LA DÉROGATION DEMANDÉE : _____ _____ _____ <input type="checkbox"/> Zonage → Article no : _____ <input type="checkbox"/> Lotissement → Article no : _____
MOTIFS POUR LESQUELS ELLE EST REQUISE : <input type="checkbox"/> Obtenir un permis de lotissement ou de construction <input type="checkbox"/> Régulariser un bâtiment en construction non conforme → No de permis : _____ <input type="checkbox"/> Régulariser un bâtiment existant non conforme → No de permis : _____ <input type="checkbox"/> Autre, précisez : _____
POURQUOI NE POUVEZ-VOUS PAS VOUS CONFORMER? Joindre une lettre explicative expliquant en détails les raisons pour lesquelles vous ne pouvez pas vous conformer à la réglementation en vigueur.

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'ANALYSE DE VOTRE DOSSIER
<input type="checkbox"/> Plan de l'emplacement concerné (certificat de localisation) qui indique les points suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Identification cadastrale; • Sa position par rapport à (aux) rue(s); • Ses dimensions; • Sa superficie; • La description, la localisation et les dimensions au sol des bâtiments existants et projetés sur l'emplacement; • L'identification de la dérogation demandée; • La situation des emplacements voisins contigus à l'emplacement concerné comprenant l'identification et la localisation des bâtiments existants;
<input type="checkbox"/> Photographies couleurs
<input type="checkbox"/> Élévations des façades
<input type="checkbox"/> Chèque de 350,00 \$

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

SIGNATURE

DATE

NOTE IMPORTANTE

Une demande pour le CCU doit être complétée au moins 12 jours avant la tenue d'une séance, pour y être présentée.

Si le propriétaire n'est pas le signataire de la présente demande, joindre une procuration du propriétaire.

Une demande de dérogation ne constitue pas une demande de permis. Une demande de permis doit être aussi déposée.

SECTION RÉSERVÉE À LA MUNICIPALITÉ

Date de réception de la demande

CHEMINEMENT D'UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

1. Réception de la demande par le Service de l'urbanisme et service à la clientèle (formulaire, documents requis, chèque).
2. Vérification du contenu de la demande par un inspecteur en bâtiment.
3. Analyse de la demande par le comité consultatif d'urbanisme (CCU) qui recommande une décision aux membres du conseil municipal (la rencontre du CCU a toujours lieu le troisième mercredi de chaque mois).
4. Diffusion d'un avis public dans un journal local, au moins quinze (15) jours avant la tenue de la séance régulière du conseil municipal où doit être statué sur la demande de dérogation mineure (rencontre troisième lundi de chaque mois).
5. Adoption de la résolution par le conseil municipal sur la décision rendue.
6. Envoi de la résolution au requérant par le Service du greffe et des affaires juridiques.

- * **VEUILLEZ NOTER QUE LE PROCESSUS PREND DE DEUX (2) À QUATRE (4) MOIS ENTRE LE MOMENT OÙ UNE DEMANDE COMPLÈTE EST DÉPOSÉE AU SERVICE DE L'URBANISME ET SERVICE À LA CLIENTÈLE ET LE MOMENT OÙ UNE DÉCISION EST RENDUE.**
- ** **TOUTES MODIFICATIONS AUX PLANS ET DOCUMENTS APRÈS L'APPROBATION DU CONSEIL, CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LES DÉROGATIONS MINEURES, NÉCESSITENT LA PRÉSENTATION D'UNE NOUVELLE DEMANDE.**

Ville de Baie-Comeau

Service de l'urbanisme et service à la clientèle

1310, rue d'Anticosti, Baie-Comeau (Québec) G5C 3R2

Téléphone : 418 589-1500 / Télécopieur : 418 589-1515

Courriel : urbanisme@ville.baie-comeau.qc.ca (un accusé réception vous sera acheminé lors de la réception de votre demande)

LETTRÉ D'AUTORISATION (PROCURATION)

Seul le propriétaire de l'immeuble visé par la demande peut signer un permis de construction ou un certificat d'autorisation.

Le propriétaire peut cependant mandater une autre personne à signer en son nom à l'aide d'une procuration écrite ou du formulaire suivant. La procuration écrite ou le formulaire devra accompagner la demande.

Lorsque le propriétaire est une personne morale (compagnie) ou qu'il s'agisse d'un immeuble en copropriété, une résolution du conseil d'administration désignant une personne pour la signature doit être adoptée à cet effet.

À : Ville de Baie-Comeau
Service de l'urbanisme et service à la clientèle
1310, rue d'Anticosti
Baie-Comeau (Québec) G5C 3R2

De :

Nom du propriétaire

Référence :

Site des travaux (adresse, # lot)

Nature des travaux

Madame, Monsieur,

_____ autorise _____
à déposer la demande de dérogation mineure auprès du Service de l'urbanisme et service à la clientèle de la Ville de Baie-Comeau pour l'adresse du projet mentionnée en référence.

Signature du propriétaire ou de l'administrateur autorisé

Titre du signataire

Date